

L'insulte au bout des doigts

Greta Thunberg et les marcheurs pour le climat se font invectiver sur les réseaux sociaux

LEÏLA JOLIN-DAHEL
MAGDALINE BOUTROS
LE DEVOIR

La grande marche pour le climat ne s'était pas encore mise en branle, vendredi, que déjà les commentaires malveillants déferlaient sur les réseaux sociaux. « Moutons », « secte verte », « gang d'imbéciles », « apôtres lobotomisés », « enverdeurs » : les insultes,

tapées à la vitesse de l'éclair, gonflaient à mesure que la foule, rassemblée aux quatre coins du Québec, prenait de l'ampleur.

Selon Paul Pulé, chercheur à l'Université de technologie Chalmers, en Suède, qui a créé le premier centre d'études sur le négationnisme du climat au monde, ces messages qu'il qualifie de « vitrioliques » encouragent ni plus ni moins les gens « à arrêter de

penser ». « Quand vous bâtissez votre pensée à partir de vos sentiments, c'est très facile de blâmer, de critiquer, d'attaquer [...] »

Plusieurs messages visaient directement Greta Thunberg, la jeune égérie du climat qui menait la marche vendredi à Montréal. Les internautes ne faisaient pas dans la dentelle pour vilipender celle qui exige des gouvernements un engagement inconditionnel pour répondre à l'urgence climatique.

À mesure que le mouvement de grèves pour le climat prend de l'ampleur, les attaques envers l'adolescente de 16 ans se multiplient. Plusieurs figures publiques s'en sont directement prises à l'adolescente ces dernières semaines, qu'il s'agisse de Maxime Bernier, de Nicolas Sarkozy ou de Donald Trump.

Une menace

Pour Paul Pulé, ce phénomène s'explique avant tout par la peur. « Quand les gens ont peur et ne prennent pas leurs responsabilités pour affronter leurs peurs, ils blâment quelqu'un d'autre. »

Selon le chercheur, les internautes

C'est la peur qui anime ceux s'emparent des réseaux sociaux pour jeter leur fiel contre ceux qui pensent autrement qu'eux

qui propagent des messages hostiles ont en commun « une habitude de rassembler des gens autour d'enjeux face auxquels ils se sentent menacés : les immigrants, les homosexuels, les féministes, les scientifiques, etc. ».

Masculinité

« Je pense que nous faisons face à un problème de masculinité », expose-t-il, arguant qu'un lien existe entre misogynie et climatocéptisme. Selon le chercheur, les climatocéptiques sont souvent des « hommes occidentaux nantis à la tête d'entreprises industrielles, qui craignent la chute de ces systèmes, car ils en sont les principaux bénéficiaires ».

La rancoeur de certains internautes serait aussi peut-être animée par un conflit générationnel et par le fossé existant entre certains modes de vie. Ainsi, certains internautes ont écrit les phrases suivantes : « J'allais à l'école quand j'étais jeune », « la colère des jeunes endocrinés par la rapace bien pensante gauchiste », « allez donc travailler comme tout le monde ».

Une procédure de destitution au résultat bien incertain

PARI

SUITE DE LA PAGE A 1

Donald Trump joue avec la sécurité nationale et encourage l'interférence étrangère dans une campagne électorale

JEAN-FRANÇOIS DROLET



dans les dernières semaines, permettant ainsi d'attirer les regards sur l'échange problématique. Échange dont la mécanique a été comparée au schéma d'intimidation exploité par les parrains de la mafia pour obtenir des faveurs, par Adam Schiff, président de la Commission du renseignement à la Chambre des représentants.

Paradoxalement, Donald Trump a autorisé la divulgation de cette transcription, réalisée sur la base de notes, dans l'espoir de faire taire ses détracteurs. Elle pourrait se retourner contre lui. Mais pas totalement.

Un pari risqué

« La destitution est une stratégie risquée, particulièrement à l'approche d'une campagne électorale, explique le spécialiste de la politique américaine, Jean-François Drolet, professeur à l'École de politiques et de relations internationales de la Queen Mary University de Londres, au Royaume-Uni. Surtout que la procédure amorcée par les démocrates cette semaine n'a que très peu de chance d'aboutir ».

C'est une question arithmétique, en effet. Pour mener au limogeage du président américain, une mise en accusation (impeachment) doit d'abord récolter une majorité d'appuis à la Chambre des représentants. Cette première

étape pourrait être facile. Au dernier décompte réalisé par CNN, 219 élus appuient désormais la démarche. C'est un de plus que la majorité de 218 nécessaire pour mettre en marche le processus de destitution. C'est aussi un revirement de situation depuis le début de la semaine où 153 députés à peine allaient dans ce sens.

Problème toutefois, la suite des choses doit se jouer devant le Sénat, détenu à majorité par les républicains, et dont les deux tiers doivent voter pour la destitution. Les 45 démocrates vont devoir convaincre 22 de leurs collègues républicains ou indépendants (il y a en 2) de la chambre haute de les suivre dans ce projet.

« Même si l'on n'apprend rien de nouveau sur le comportement de Donald Trump, cette conversation téléphonique nous place une fois de plus face à quelque chose d'extraordinaire », dit M. Drolet en parlant d'un régime qui n'a pas peur de dépasser les limites de la constitution et à le faire à mots même plus voilés. « Nous ne sommes plus devant des suppositions, mais bien des faits. Donald Trump joue avec la sécurité nationale et encourage l'interférence étrangère dans une campagne électorale. Ce sont des sujets qui pourraient lui causer beaucoup de dommages. Et c'est sans doute ce qui encourage les démocrates dans leur démarche ».

Rappelons que Nancy Pelosi était encore, la semaine dernière, fortement



Donald Trump
SAUL LOEB AGENCE FRANCE-PRESSE

opposée à une procédure visant la destitution du président, lui préférant la sanction des urnes en 2020. « Si elle a changé d'avis, c'est qu'elle doit savoir que des choses encore plus dommageables s'en viennent dans les prochaines semaines », poursuit l'universitaire.

Un vent qui tourne

L'élue démocrate ne semble d'ailleurs pas être la seule à avoir changé d'avis sur la question. Dans la population, l'appui à la destitution a grimpé de 7 points cette semaine, indique un sondage Politico / Morning Consult Poll. 43 % des Américains y sont en faveur, contre 36 % la semaine dernière.

De plus, jeudi, le député du Texas, Will Hurd, est devenu le premier républicain, membre de la Commission sur le renseignement de la Chambre, à réclamer une enquête sur les allégations

du lanceur d'alerte, après que le contenu de sa plainte a été présenté aux élus. « Il y a beaucoup de choses préoccupantes dans cette plainte », a-t-il indiqué, tranchant ainsi avec le discours des autres membres de son parti qui toute la semaine ont tenu les rangs serrés derrière le président. Et soutenu, tout comme leur représentant à la Maison-Blanche, l'idée d'une chasse aux sorcières et d'un acharnement de l'opposition sur le président américain.

« Dans les rangs républicains, Donald Trump commence à être remis en question, c'est vrai, dit Alexandre Blanchet, mais à l'approche des élections, il faudrait qu'il devienne extrêmement impopulaire, qu'il représente un boulet pour le parti, pour être lâché ».

« Dans le cas de Nixon [qui à l'époque du Watergate a fait l'objet d'une procédure de destitution], les républicains l'ont soutenu pendant longtemps, ajoute Jean-François Drolet. C'est l'accumulation de faits qui ont fini par éroder ses appuis », une accumulation dont le niveau, lorsqu'il est question de Donald Trump, reste forcément plutôt complexe à mesurer, tant l'homme politique a survécu à des dizaines d'accusations très graves de corruption, d'obstruction et de tricheries.

« Il fait partie de cette mouvance populiste qui trouve son carburant dans la transgression des règles et des normes procédurales », poursuit-il. « Ceux qui l'appuient ne sont pas dégoûtés par ce qu'ils voient ».

Et cette configuration de l'opinion publique fait forcément d'une destitution une arme à double tranchant. « Si les démocrates n'arrivent pas à démontrer l'abus de pouvoir, cela va se retourner contre eux », conclut M. Drolet. Ou peut-être pas.

En 1999, Bill Clinton a survécu à une procédure de destitution, induite par les mensonges qu'il avait proférés dans l'affaire Monica Lewinsky. Le processus, mené à fond de train par les républicains, n'a toutefois pas empêché ce parti d'arriver au pouvoir l'année suivante, avec George W. Bush à sa tête.

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

C'EST JUSTE VOTRE OPINION, MAIS... NOUS, ON VOUS ÉCOUTE.

LEO
LegerOpinion.com

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

A 10 | ÉCONOMIE

III EUROPE

La Caisse au cœur d'une fusion ferroviaire majeure

LA PRESSE CANADIENNE

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), l'un des principaux actionnaires d'Eurostar, se retrouve au cœur d'un important projet de fusion avec Thalys, qui donnerait naissance à un géant européen des réseaux ferroviaires à grande vitesse.

La Société nationale des chemins de fer français (SNCF), qui est actionnaire des deux sociétés, a présenté vendredi un projet de regroupement baptisé « Green Speed », qui devrait obtenir l'aval des parties concernées. À terme, les dirigeants espèrent faire passer le nombre de passagers annuels des réseaux combinés de 18,5 millions actuellement à près de 30 millions d'ici 2030.

En allongeant près de 850 millions de dollars en 2015, la CDPQ avait acquis 30 % d'Eurostar qui, grâce au tunnel sous la Manche, relie la Grande-Bretagne, la France et la Belgique. Thalys est présente en Belgique, en France, aux Pays-Bas, ainsi qu'en Allemagne. La SNCF détient 55 % d'Eurostar, et l'actionnariat est complété par la Caisse, la société Hermes Infrastructure et la Société nationale des chemins de fer belges. Les chemins de fer français possèdent aussi 60 % de Thalys avec leurs homologues belges.

Si la CDPQ dit voir la transaction d'un bon œil, un porte-parole, Jean-Benoît Houde, a indiqué qu'il ne s'agissait encore que d'un projet et qu'il était trop tôt pour dire si la participation de l'institution serait diluée dans le cadre d'un regroupement.

Il pourrait s'écouler jusqu'à deux ans avant la conclusion de la fusion.



La Caisse est l'un des principaux actionnaires d'Eurostar.

VEV VAN LIESHOUT AGENCE FRANCE-PRESSE



L'entreprise Nemaska Lithium, qui souhaitait exploiter un gisement de lithium en Abitibi, est actuellement à l'abri de ses créanciers.

NEMASKA LITHIUM

Fitzgibbon refuse d'abdiquer sur le lithium

Le ministre de l'Économie reconnaît toutefois que l'industrie n'a pas tenu ses promesses

JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE CANADIENNE

Même après avoir bénéficié de dizaines de millions de dollars d'argent public, la filière du lithium n'a pas tenu ses promesses, reconnaît le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, qui refuse de baisser les bras.

L'entreprise Nemaska Lithium — dans laquelle Québec a injecté 130 millions de dollars — a notamment été aux prises avec d'importants dépassements de coûts dans le cadre de son projet de mine et d'usine de transformation de lithium, North American Lithium, qui souhaitait exploiter un gisement à La Corne en Abitibi, et est actuellement à l'abri de ses créanciers.

Cette minière doit près de 100 millions à l'État, qui avait acquis pour 4,5 millions de dollars d'actions. « Je pense qu'on doit, comme gouvernement, contrôler comment le lithium est extrait et converti, et à qui on va le vendre », a expliqué M. Fitzgibbon, vendredi, en marge d'une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM).

Au moment où plusieurs dizaines de milliers de personnes marchaient pour le climat dans les rues du centre-ville

Je pense qu'on doit, comme gouvernement, contrôler comment le lithium est extrait et converti, et à qui on va le vendre

PIERRE FITZGIBBON



de Montréal, le ministre, devant quelque 1300 personnes, a abordé, pendant plusieurs minutes, la question des changements climatiques. Selon M. Fitzgibbon, une partie de la solution passe par l'électrification des transports, principalement les véhicules électriques, qui sont propulsés par des batteries au lithium-ion.

L'an dernier, un rapport publié par la banque américaine Morgan Stanley brossait un portrait plutôt négatif du marché, qui serait à la longue saturé par l'offre croissante, nuisant ainsi aux projets de moins grande envergure, comme ceux au Québec.

Le ministre a toutefois préféré citer une étude de KPMG réalisée pour le compte de Propulsion Québec suggérant que le nombre de véhicules électriques vendus en 2030 sera de 17 à 26 fois plus important qu'aujourd'hui. « Toutes les batteries [pour les véhicules] vont avoir du lithium, a dit M. Fitzgibbon. Je pense que le lithium est protégé en tant que source importante pour la création des batteries. Selon les projections du rapport de KPMG [...], il va manquer de lithium. »

Ainsi, une stratégie québécoise de développement de la filière de batteries lithium-ion est en préparation chez

Investissement Québec et sera dévolue au cours de l'automne.

Cela n'empêche pas des projets comme ceux de Nemaska Lithium et North American Lithium d'être « dans le trouble », a ajouté le ministre, qui estime cependant que le Québec doit continuer d'approuver le marché. Toujours en train de négocier avec un nouvel investisseur, Nemaska Lithium est impliquée dans un litige judiciaire avec des créanciers obligataires puisqu'elle souhaite rembourser ces derniers, ce qui mettrait ainsi fin à leur contrat.

Aide aux technologies propres

Dans le cadre de son discours, M. Fitzgibbon a également annoncé une enveloppe de 80 millions pour épauler les projets de « technologies propres », qui incluent « les nouveaux carburants », comme du gaz naturel et d'autres biocarburants. « Pour moi, l'important, c'est que le gouvernement est prêt à mettre de l'argent dans nos entreprises québécoises qui veulent innover », a répondu le ministre, lorsqu'il a été interrogé quant à savoir si cette mesure constituait du saupoudrage.

Une somme de 40 millions sera allouée au développement de technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), comme l'électrification, la captation du carbone, le recyclage du plastique et les nouveaux carburants — ce qui comprend le gaz naturel. De plus, au cours des prochaines semaines, Québec déploiera deux appels de projets d'environ 40 millions.

Le premier volet, auquel le gouvernement Legault compte allouer 34 millions, concerne l'acquisition ainsi que la commercialisation d'équipements, de procédés et de technologies propres dans le but de réduire les émissions de GES des compagnies québécoises. Pour chaque projet retenu, l'aide financière non remboursable pourra couvrir jusqu'à la moitié des dépenses admissibles et devrait osciller entre 200 000 \$ et 10 millions.

PETITES ANNONCES

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - Métro Sauvé
Rue Fleury, 6 1/2.
Beau grand loft, r.d.c.
3 ch. fermées.
Meublé ou non meublé.
À louer ou à partager.
Près écoles privées.
Poss. bureaux professionnels
514 522-9986

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE
Près métro et services. WIFI.
Sem. mois À partir de 790 \$
Location : 514-999-0546
paris.condo@sympatico.ca

PARIS - Petit bijou d'appart
sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris.
Paisible, ensoleillé,
ascenseur. 514-489-5955
appartement-montmartre.com

176
CHALET À LOUER

Au cœur des pistes à
Val David
5^e 1/2, 3 ch., grand salon avec
foyer, cuisines/sdb rénovées,
planchers de pin.
6 000 \$ de nov. à avril.
514 216-8373 / 983-4351

251
BUREAUX À LOUER

Bureau à sous-louer
Laurier Ouest
spacieux et meublé,
Professionnel ou avocat
vlachance@helenequay.com
514-272-1164

307
LIVRES ET DISQUES

LIBRAIRIE
Bonheur d'Occasion
achète livres de qualités en
tout genre. 514 914-2142
www.bonheuroccasion.com

450
EMPLOIS DIVERS

Services Media Sources
recherche des camelots
pour la distribution des
circulaires, porte à porte.
T/Partiel 25-35h / Semaines.
T/Pleins 35-45h / Semaines.
\$12,50 à \$15,00 / hr.
\$15,50 à \$17,50 / hr.
avec voiture

Ben 514-884-3047
Mike 514-804-1996

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**VOTRE ORDINATEUR
BOGUE OU RALENTIT ?**
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
20 ans d'expérience.
Service à domicile.
514 573-7039 Julien

FONDATION
**JEUNES
ET
SOCIÉTÉ**

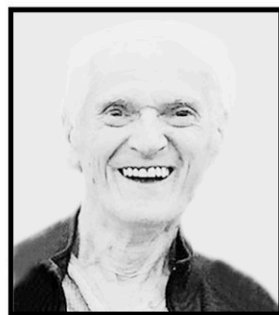
LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur
(514) 387-2541
poste 240
Nous vous aiderons
à les aider

www.monde.ca

Pour une publication
section décès dans LE DEVOIR
Le Mémorial
1075, rue Du Havre, bureau 107,
Montréal, Qc H3K 2G4
Tél: 514 525-1149
Ffax: 514 525-7797
devoir@monde.ca
Le mémorial

AVIS DE DÉCÈS



Soucy Gagné
1926 - 2019

Baigné de lumière automnale, dans sa maison, entouré des siens, lucide, serein et paisible, Soucy est décédé ce 22 septembre 2019 à 92 ans, au bout de son souffle, emporté par la fibrose pulmonaire.

Il laisse dans le deuil sa fille Dominique, son gendre Marc, ses petits-enfants adorés Blanche et Juliette, Hubert, Simone, sa soeur Léonette, de très nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Il rejoint, dans ce qu'il aimait appeler son cosmos, sa mère Hectorine Soucy, son père Ludger Gagné, ses frères Wilbrod, Médard, Théo et Ludger, son épouse Marguerite et Luc, son fils tant-aimé.

Nous désirons remercier chaleureusement Geneviève Marchand qui a accompagné Soucy avec attention et douceur durant les derniers mois de sa longue vie, ainsi que ses neveux et nièces qui nous ont aidés à réaliser son souhait de mourir au cœur de son jardin. Nous remercions également le Dr. Morel et l'équipe des soins palliatifs du CLSC du Pays d'en Haut pour leur compassion.

Nous recevrons vos messages de sympathie le jeudi 3 octobre de 14h à 17h et de 18h à 21h au salon de la :

Maison Trudel
214 rue Principale, Saint-Sauveur
450 438-1234 www.maisontrudel.ca

Les funérailles seront célébrées le samedi 5 octobre à 11h, en l'Église de Saint-Sauveur.
Au lieu de fleurs, un don à la Fondation de l'Hôpital Ste-Justine serait apprécié.

Victime d'espionnage, Airbus dit prendre toutes les mesures nécessaires

AGENCE FRANCE-PRESSE
À TOULOUSE

Airbus prend « toutes les mesures nécessaires » pour faire face aux attaques informatiques, a assuré vendredi son directeur commercial, Christian Scherer, après que l'AFP eut révélé que des pirates informatiques avaient attaqué l'avionneur européen en s'en prenant à des sous-traitants.

« Nous nous protégeons contre les attaques informatiques. Vous pensez bien qu'une société comme la nôtre maîtrise la technologie pour détecter, repousser et se protéger contre de telles attaques », a affirmé M. Scherer à la presse à l'occasion de la livraison à Toulouse du premier gros-porteur A350 destiné à Air France.

Airbus a été ces derniers mois la cible de plusieurs attaques informatiques lancées en passant par des sous-traitants du constructeur, a appris l'AFP en enquêtant auprès de plusieurs sources de sécurité, qui soupçonnent ces opérations d'espionnage industriel d'être pilotées depuis la Chine.

Les tentatives d'intrusion informatique à des fins d'espionnage sont « une réalité », a convenu Christian

Scherer, se refusant à désigner l'identité des auteurs des attaques. « Nous prenons toutes les mesures nécessaires », a-t-il ajouté.

La Chine soupçonnée

Les sources consultées par l'AFP restent prudentes et refusent d'attribuer formellement cette série d'attaques, tout en s'accordant à dire que les soupçons pèsent sur des piratages informatiques pilotés depuis la Chine.

Le gouvernement chinois a rejeté vendredi ces soupçons. « Je peux vous assurer que la Chine défend fermement la sécurité des réseaux et s'oppose fermement à toute forme de cyberattaque », a déclaré devant la presse le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Geng Shuang.

Dans l'affaire du piratage de sous-traitants d'Airbus, les pirates informatiques ont notamment ciblé des documents techniques de certification, une procédure officielle permettant d'assurer que les différents éléments d'un avion répondent aux exigences de sécurité.

La Chine cherche à mettre au point depuis plusieurs années son premier moyen-courrier, le C919, mais peine à le faire certifier.

III HONG KONG

Double anniversaire sous haute tension

Plusieurs manifestations ont été programmées pour les prochains jours, qui marqueront les 5 ans du Mouvement des parapluies, ainsi que les 70 ans de la Chine communiste

JEROME TAYLOR
JASMINE LEUNG
À HONG KONG
AGENCE FRANCE-PRESSE

Les manifestants à Hong Kong ont entamé vendredi plusieurs journées de nouvelles manifestations, avant le 70^e anniversaire de la Chine communiste qui doit être célébré en grande pompe mardi.

Les manifestants prodémocratie dans le territoire semi-autonome sont décidés à ternir l'éclat de ces festivités, après quatre mois d'énormes manifestations, souvent marquées par des violences.

Le mouvement prodémocratie entend également marquer samedi le 5^e anniversaire du Mouvement des parapluies, qui avait réclamé un véritable suffrage universel à Hong Kong sans obtenir la moindre concession de Pékin.

Vendredi soir, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées sur une place de l'île principale de l'ancienne colonie britannique, pour écouter les témoignages d'activistes récemment arrêtés. Ceux-ci se sont plaints de s'être vu refuser cet été l'accès à des avocats et à des médecins dans un centre de détention proche de la frontière chinoise.

Les organisateurs ont programmé quatre journées d'action d'ici mardi. De nouveaux affrontements paraissent inévitables, la police ayant décidé d'interdire une marche de protestation le jour de l'anniversaire lui-même, mettant en avant des problèmes de sécurité.

Les précédentes interdictions ont été largement ignorées, et ont rapide-

ment dégénéré, les manifestants les plus radicaux jetant pierres et cocktails Molotov sur les policiers anti-émeutes, ceux-ci répondant avec grenades lacrymogènes, balles en caoutchouc et canons à eau.

L'ex-colonie britannique traverse depuis juin sa crise la plus grave depuis sa rétrocession à la Chine en 1997, avec des actions et des manifestations quasi quotidiennes pour dénoncer le recul des libertés et l'ingérence chinoise grandissante.

En 2014 déjà, pendant 79 jours, les manifestants avaient occupé et paralysé des rues du centre-ville, campant devant le parlement, et des heurts les avaient opposés à la police. Le mouvement, marqué comme l'actuel par d'immenses manifestations, s'était déclenché lorsque la police avait utilisé du gaz lacrymogène contre un petit rassemblement d'étudiants. Son nom venait des parapluies que les protestataires utilisaient pour se protéger des gaz de la police.

Comparé au mouvement actuel, marqué par 16 semaines consécutives de violents affrontements entre les manifestants et la police, le mouvement de 2014 était plus pacifique. Des étudiants mobilisés pouvaient sagement faire leurs devoirs, recycler leurs déchets et même s'excuser pour le « dérangement » occasionné, tandis que la police tentait généralement d'éviter l'affrontement direct malgré des frictions.

Cinq ans plus tard, l'échec de l'action pacifique et les violences policières ont conduit les militants prodémocratie à changer leur mode d'action.



Les organisateurs ont prévu quatre journées d'action d'ici mardi et les affrontements semblent inévitables.
VINCENT THIAN ASSOCIATED PRESS

Bunny fait partie des manifestants qui sont désormais en première ligne lors des affrontements avec la police antiémeute.

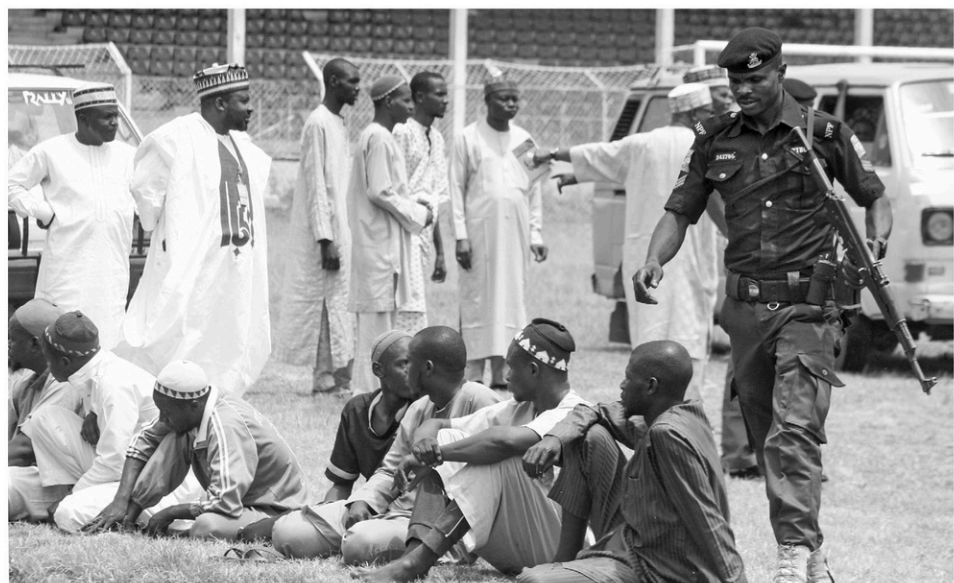
« Au cours de ces cinq années, je suis passée d'une position raisonnable à une position plus intransigeante », explique la jeune femme, qui ne souhaite pas donner son vrai prénom.

Jackool, 30 ans, technicien dans un

En 2014 déjà, pendant 79 jours, les manifestants avaient occupé et paralysé les rues

théâtre, était sur les barricades en 2014, attendant un assaut de la police qui n'est jamais venu. « Le Mouvement des parapluies, pour moi, c'est un échec total », estime-t-il aujourd'hui.

Les « Parapluies » avaient finalement levé le camp mi-décembre 2014 en scandant « Nous reviendrons ! », Pékin ayant attendu que la lassitude fasse son effet chez les militants et la population.



Lors d'une descente menée jeudi soir, la police a découvert plus de 300 élèves enfermés et enchaînés dans ce que les médias appellent déjà « la maison de l'horreur ».
STR / AGENCE FRANCE-PRESSE

III NIGERIA

Plus de 300 garçons torturés et violés dans une école coranique

AMINU ABUBAKAR
À KANO
AGENCE FRANCE PRESSE

Le Nigeria a découvert avec effroi vendredi l'existence d'une école coranique à Kaduna (nord), où plus de 300 garçons, dont des mineurs, étaient victimes de torture et de viol, avant d'être secourus par la police.

Lors d'une descente menée jeudi soir dans une maison du quartier Rigasa, la police de Kaduna a découvert plus de 300 élèves et étudiants de « nationalités différentes » enfermés et enchaînés dans ce que les médias appellent désormais « la maison de l'horreur ».

Les responsables de l'établissement les faisaient vivre dans « des conditions inhumaines et dégradantes sous couvert de leur apprendre le Coran et de les redresser » pédagogiquement, a expliqué à l'AFP le porte-parole de la police de l'État de Kaduna, Yakubu Sabo.

Le propriétaire de l'établissement et ses six assistants ont été arrêtés, a-t-il précisé.

« Nous avons trouvé une centaine d'élèves, dont des enfants de neuf ans

à peine, enchaînés dans une petite pièce, dans le but de les corriger et de les responsabiliser », a déclaré M. Sabo. « Les victimes ont été maltraitées. Certaines d'entre elles ont déclaré avoir été violées par leurs professeurs », a-t-il ajouté.

La police a également trouvé une « chambre de torture », où des élèves étaient suspendus à des chaînes et battus lorsque les enseignants estimaient qu'ils avaient commis une faute.

Le raid policier a été lancé à la suite de plaintes répétées de voisins qui se doutaient que quelque chose d'anormal se passait à l'intérieur de l'école.

L'école, ouverte il y a une dizaine d'années, hébergeait des élèves amenés par leur famille pour leur apprendre le Coran, mais surtout pour remettre dans le droit chemin des petits délinquants, ou consommateurs de drogues.

Le nord du Nigeria, majoritairement musulman, accueille un grand nombre de « maisons de correction » plus ou moins formelles dispensant un enseignement religieux strict, en l'absence de structures publiques à même de prendre en charge les jeunes livrés à eux-mêmes.

III CACHEMIRE

Le Pakistan craint une guerre nucléaire avec l'Inde

Toutefois, l'Inde accuse régulièrement le Pakistan de soutenir des groupes extrémistes

ISSAM AHMED
NATIONS UNIES, NEW YORK
AGENCE FRANCE PRESSE

Le premier ministre pakistanais, Imran Khan, a averti l'ONU vendredi du risque que la crise au Cachemire ne conduise à une guerre nucléaire avec l'Inde, avec des conséquences pour le monde entier.

« Quand le couvre-feu sera levé, ce sera un bain de sang », a-t-il lancé devant l'Assemblée générale des Nations unies. L'Inde maintient la région himalayenne disputée sous une chape de plomb depuis qu'elle a révoqué début août l'autonomie constitutionnelle de la partie du Cachemire qu'elle contrôle.

Alors qu'il n'était autorisé à parler que 15 minutes, son discours enflammé s'est prolongé pendant près d'une heure. Dans le même temps, aux abords de l'ONU, plusieurs milliers de manifestants s'étaient réunis, les uns soutenant la politique indienne, les autres la dénonçant.

New Delhi a imposé au Cachemire un intense déploiement sécuritaire, coupé les communications et restreint les déplacements, tout en arrêtant ou en plaçant en résidence surveillée de nombreuses personnes.

Le chef du gouvernement pakistanais a dit redouter de nouveaux affron-

Quand le couvre-feu sera levé, ce sera un bain de sang

IMRAN KHAN



tements entre les deux puissances nucléaires rivales si l'Inde met en cause le Pakistan pour d'éventuelles attaques de groupes locaux, en réponse à la répression dans ce territoire à majorité musulmane.

« Si une guerre conventionnelle commence entre nos deux pays, tout peut arriver », a-t-il prévenu, tout en soulignant que le Pakistan, « sept fois plus petit que son voisin », aurait un choix difficile à faire : « soit la reddition, soit la lutte pour la liberté jusqu'à la mort ».

« Que ferons-nous ? Je me pose ces questions. Nous nous battons », « et quand un pays nucléaire se bat jusqu'au bout, cela peut avoir des conséquences bien au-delà de ses frontières », a-t-il ajouté. « Cela peut avoir des conséquences pour le monde entier, et c'est pour cela, je vous le répète, que je suis venu vous alerter, pas pour proférer des menaces. »

Son homologue indien, Narendra Modi, avait pris la parole peu avant lui à la même tribune, sans évoquer la question explosive du Cachemire. Il a toutefois assuré que son pays, porteur d'un « message de paix », voulait « mettre en garde le monde contre des réseaux terroristes », dans une apparente allusion à Islamabad qu'il accuse régulièrement de soutenir des groupes extrémistes.

Harcelé au travail?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

III PROTECTION DES SOURCES

L'arrêt Denis est rassurant

C

est un retour à la case départ, disent les médias. Dans une décision à huit contre un, la Cour suprême du Canada a renvoyé en première instance le litige sur la divulgation des sources de la journaliste Marie-Maude Denis. Pas si vite.

« Je sens qu'on avance dans la bonne direction pour la conscience de l'importance de la liberté de presse, de la protection des sources », a déclaré, réjouie, M^{me} Denis, journaliste à Radio-Canada. Elle ne saurait si bien dire.

La Cour suprême reconnaît à l'unanimité la solidité de l'édifice législatif érigé par le sénateur Claude Carignan, qui est à l'origine de la loi fédérale sur la protection des sources. On ne le remerciera jamais assez pour son intelligence fine dans ce dossier.

Le tribunal confirme la viabilité de ce régime de droit nouveau, en vertu duquel la protection des sources des journalistes devient la règle, et non l'exception. Le fardeau de la preuve est ainsi renversé. Il appartient à la partie qui veut connaître l'identité d'une source de faire la preuve que cette information est essentielle à la résolution d'un litige et qu'elle ne peut pas être obtenue autrement. En plus, un juge devra soupeser l'intérêt de divulguer la source en fonction des répercussions sur la liberté de presse, le journaliste et sa source.

BRIAN MYLES



La Cour suprême confirme l'importance de la protection des sources pour l'exercice d'un journalisme d'enquête « fort et efficace », lequel est essentiel dans une société démocratique pour forcer les institutions publiques à rendre des comptes. Les sources anonymes sont à la base de toutes les enquêtes journalistiques qui ont ébranlé les régimes corrompus et les auteurs de malversations en tous genres au fil du temps. Sans une protection adéquate, ces sources se tariront et l'intérêt public en souffrira. La juge Rosalie Abella serait allée plus loin. Plutôt que de renvoyer l'affaire en première instance, elle aurait carrément annulé la citation à comparaître de M^{me} Denis.

En théorie, Marc-Yvan Côté a encore une chance de forcer Marie-Maude Denis à divulguer ses sources. Accusé de fraude, d'abus de confiance et de corruption pour son rôle allégué dans le financement illégal du Parti libéral du Québec, M. Côté présume que seuls des hauts gradés au sein de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) ont pu divulguer à la journaliste de l'émission *Enquête* des informations dommageables à son sujet. Ces fuites brimeraient son droit à un procès juste et équitable, « l'État s'étant assuré par les médias de sa condamnation *de facto* », déplore-t-il dans une requête en arrêt des procédures. Pour étayer ses soupçons, il a besoin de connaître les sources de M^{me} Denis.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a d'abord prétendu que les fuites ne pouvaient venir de d'un « ripou » ou d'un groupe isolé au sein de l'UPAC. Devant la Cour suprême, il a présenté sous scellés des faits nouveaux qui changent sa position. C'est en raison de ce changement « lourd de conséquences » que la Cour suprême a la sagesse de renvoyer la requête de M. Côté devant la Cour du Québec pour une nouvelle analyse.

La barre est très haute pour forcer la divulgation des sources. Il s'agit d'une solution de dernier recours, affirme la Cour suprême. La décision se lit comme un manuel d'instructions à l'intention des juges des tribunaux inférieurs qui auront à trancher des litiges en protection des sources à l'avenir. Elle est truffée de références au rôle unique des médias dans la diffusion d'informations critiques visant à combler le déficit démocratique des institutions publiques. « Au regard de ces valeurs fondatrices, il est aisé de comprendre pourquoi le fait de mobiliser un journaliste contre sa source est en porte-à-faux avec la liberté de la presse. Sans les lanceurs d'alerte et autres sources anonymes, il serait bien difficile pour les journalistes de s'acquitter de leur importante mission », affirme le tribunal.

C'est pourquoi l'arrêt Denis représente une avancée significative pour les journalistes, les lanceurs d'alerte et l'ensemble des citoyens qui bénéficient des retombées d'un journalisme d'enquête pugnace et responsable.

III GRÈVE POUR LE CLIMAT

Après la rue, le vote

I

sera difficile d'ignorer le consensus qui a rallié vendredi des millions de manifestants mobilisés sur tous les continents dans l'espoir de forcer les dirigeants à agir. À Montréal, que la jeune Suédoise Greta Thunberg avait choisie pour passer son 58^e vendredi de grève pour le climat, un demi-million de personnes auraient participé au mouvement, ce qui en ferait le plus imposant de l'histoire du Québec. Démarche artificielle, inutile et fautive? Impossible de faire la sourde oreille à une telle agitation, historique de surcroît. Agitation paisible et bon enfant, faut-il le dire: la déferlante vert espoir fut festive.

Le Canada a vibré hier au rythme de deux pulsations croisées, celle d'une campagne électorale et celle d'une grève pour le climat. Le chef libéral Justin Trudeau, embarrassé en cette journée verte par le poids d'un pipeline, a promis de compenser cette dépense anti-environnementale par la plantation de deux milliards d'arbres. Il serait étonnant que ce tour de magie horticole suffise à convaincre.

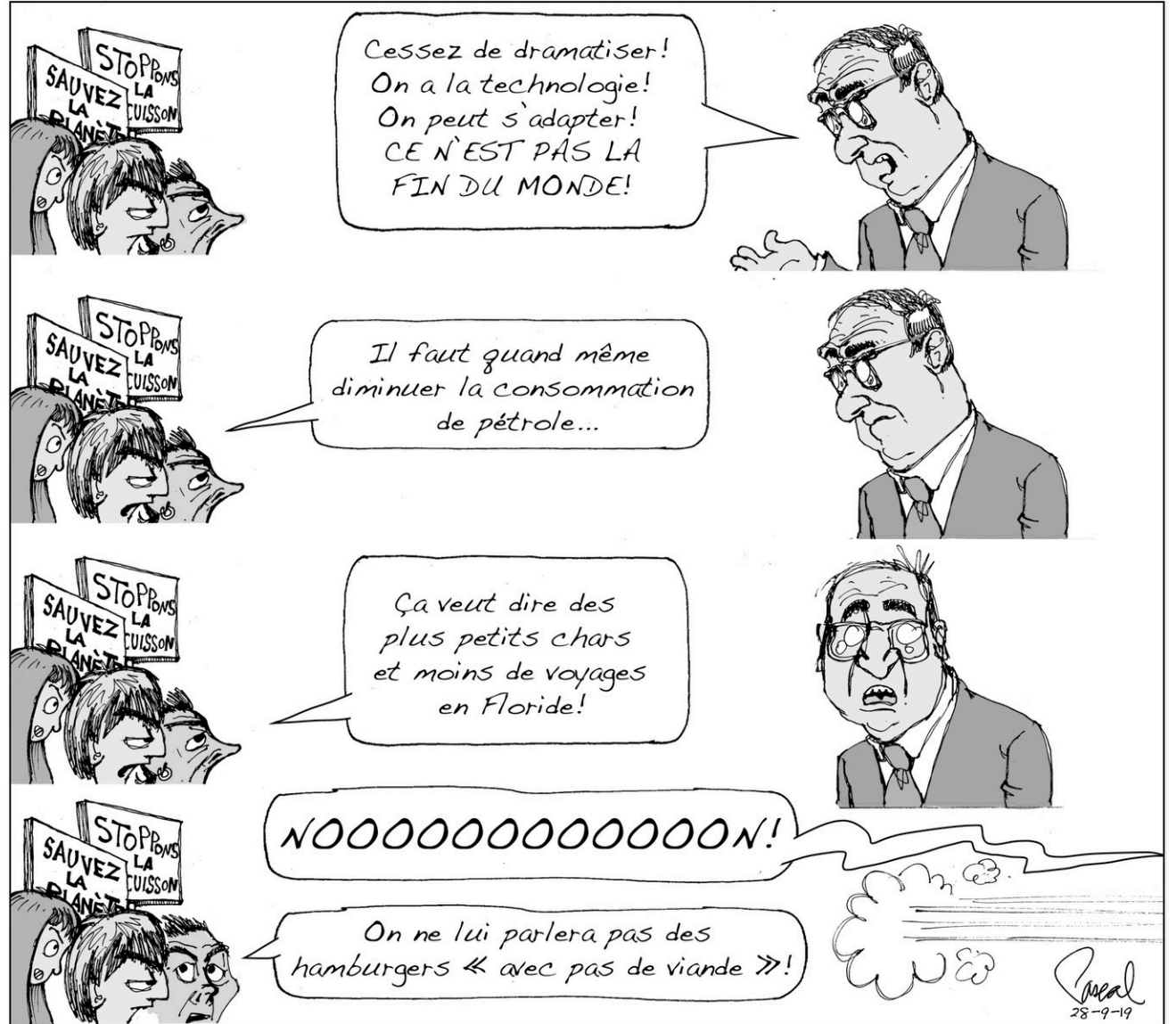
Lors du scrutin du 21 octobre, les millénariaux composeront le tiers des électeurs potentiels, pour un bassin de 10 millions de personnes. Ces 18-38 ans dont on dit qu'ils sont apolitiques entretiennent un nouveau rapport au politique; il se traduit notamment, comme ils ne cessent de le rappeler de vendredi en vendredi, par une conscience sociale aiguisée et un engagement concret. Comment se transféreront leur impatience et leurs réactions aux engagements des partis politiques le soir du vote? C'est une question cruciale. Entre 2011 et 2015, le taux de participation des jeunes de 18 à 24 ans aux élections fédérales a connu un sursaut positif, passant de 38,8 % à 57,1 %.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD



Un sondage Léger-*Le Devoir* publié cette semaine a montré que l'environnement semble être le premier facteur d'influence du vote de 22 % de Canadiens de 18-34 ans, alors que l'économie rallie 35 % de répondants. Au Québec, le rapport est inversé: 34 % jugent que la question climatique influencera davantage le vote, contre 24 % pour qui c'est l'économie.

Sera-t-il possible de réconcilier les attentes des jeunes électeurs avec les engagements des partis politiques? Il semble bien qu'au-delà des promesses, ce qu'ils souhaiteront surtout mesurer, ce sont le degré de sincérité et la capacité de passage à l'acte des dirigeants potentiel qui tentent ces jours-ci le jeu de la grande séduction.



LIBRE OPINION

Atteindre une véritable équité salariale dans le secteur public

Eve-Lyne Couturier
et François Desrochers
Chercheurs, Institut de recherche
et d'informations socioéconomiques
(IRIS)

Dans son éditorial du 25 septembre, Jean-Robert Sansfaçon souligne avec justesse que les quelque 540 000 personnes travaillant pour l'État québécois méritent un traitement juste et équitable dans le processus de négociation qui débutera en octobre. Il mentionne notamment que la rémunération dans le secteur public provincial est inférieure de 16 % à 35 % à celles du secteur privé syndiqué et des autres composantes du secteur public (administrations fédérale et municipale, entreprises publiques). Cela devrait suffire à donner raison aux travailleuses et travailleurs de l'État québécois qui exigent de meilleures conditions d'emploi.

Cependant, un élément majeur est absent des discussions et doit absolument guider les décisions du Conseil du trésor: l'aspect sexiste de ces écarts salariaux. En effet, le secteur public provincial est le seul qui soit « ségrégué selon le sexe », puisqu'il est composé à 74 % de femmes, contre 55 % dans le secteur public fédéral, 37 % dans les entreprises publiques et 35 % dans les administrations municipales. La très forte proportion de femmes dans le secteur public provincial coïncide avec le fait que c'est dans ce secteur que l'on retrouve les métiers le plus souvent associés aux rôles traditionnellement féminins, soit les services de

santé et assistance sociale (82 %) et d'éducation (69 %).

C'est par ces emplois dits du « care », ou de soins, que les femmes ont largement intégré le marché du travail et acquis leur indépendance financière dans les années 1960 et 1970. Toutefois, comme ces métiers ont été, historiquement, exercés gratuitement au sein des ménages ou par des communautés religieuses, les femmes nouvellement salariées ont toujours eu de la difficulté à faire reconnaître la juste valeur de ce travail.

La Loi québécoise sur l'équité salariale, adoptée en 1996, stipule que son objectif est de: « corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois qui sont dans des catégories à prédominance féminine ». Or, cette loi permet de comparer des emplois typiquement féminins à des emplois typiquement masculins à l'intérieur seulement d'une même entreprise ou secteur; elle ne permet pas de comparer un secteur entier avec un autre. Cela a eu pour conséquence que les employées du secteur public québécois, lors de l'exercice d'équité salariale qui s'est conclu en 2006, ont vu leur rémunération être comparée à celle de leurs collègues masculins, qui elle-même avait été fixée par rapport à la rémunération moyenne de leur secteur, à majorité féminine. Autrement dit, la rémunération des femmes a été fixée par rapport à celle des hommes, qui avait été fixée par rapport à celle des femmes. Un vrai cercle vicieux.

De plus, les politiques d'austérité des derniers gouvernements ont fait particulièrement mal aux personnes travaillant dans le secteur public provincial, qui sont les seules au sein du secteur public à avoir vu leur pouvoir d'achat reculer au cours des vingt dernières années. Au même moment, les plans de relance économique en réponse à la crise de 2008 incluaient des investissements massifs dans les infrastructures, qui ont profité surtout au secteur de la construction, composé à 88 % d'hommes.

Cette réalité, combinée aux dynamiques discriminatoires qui furent également à l'œuvre au cours des dernières décennies dans les autres secteurs, explique que les femmes québécoises gagnent toujours, en moyenne, seulement 90 % du salaire horaire des hommes. Dans une étude que l'IRIS a publiée en février, nous avons démontré que le tiers de cet écart de rémunération entre les hommes et les femmes au Québec est attribuable au seul retard du secteur public québécois vis-à-vis des entreprises publiques (22 % d'écart). Si le gouvernement du Québec veut réparer cette injustice, il devra modifier la Loi sur l'équité salariale pour permettre les comparaisons entre les secteurs et procéder à un rattrapage salarial conséquent. En attendant, les négociations du secteur public de cet automne devraient être l'occasion de reconnaître la valeur du travail typiquement féminin en accordant des hausses salariales dues depuis fort longtemps.

LETTRES

Une jeune femme en colère

Je n'aurais pas dû lire les commentaires accrochés aux différentes publications ayant suivi le discours de Greta Thunberg à l'ONU. Je n'aurais pas dû lire les insultes et les insinuations à propos de son état mental, ni les accusations de *brainwashing* qui pèsent sur son entourage.

Mais je les ai lus, évidemment. Et ce qui me frappe le plus, c'est la manière dont on utilise l'émotion de Greta Thunberg contre elle. Depuis des mois, elle répète de manière stoïque, presque mécanique, des chiffres et des pourcentages issus de publications scientifiques. Depuis des mois, elle affiche un calme et un aplomb surprenants

pour une jeune femme de 16 ans devant des adultes plus puissants qu'elle. On a même trouvé le moyen de lui reprocher ce calme déterminé en la traitant de cyborg ou en surlignant à grands traits son diagnostic d'autisme.

Dans son discours à l'ONU, à l'inverse, la jeune femme peinait à retenir sa colère et ses larmes de frustration. Elle a paru, de mon point de vue, vulnérable et désespérée devant les dirigeants qu'elle interpellait. Il me semble en effet qu'il doit être difficile, voire enrageant, de se tenir devant ces tribunes, jour après jour, et d'être applaudie à tout rompre pour ensuite constater qu'au fond rien ne change. « Est-ce que mon micro est allumé? Me comprenez-vous bien? Parce que je commence à me demander... » disait-elle dans un précédent discours.

On a donc ridiculisé sa colère et

crié à l'hystérie climatique. C'est ce qui me dérange le plus. Ce n'est pas d'hier que les émotions sont méprisées. Ce n'est surtout pas d'hier que les émotions des femmes sont vues systématiquement comme autant de preuves de folie, de manque de contrôle et de lucidité.

J'ai pourtant l'impression que personne n'est plus lucide que cette jeune femme en colère. Que sa rage est légitime et saine face à une menace qui met notre survie en péril. Que ce sentiment agressif est empreint d'empathie et de compassion pour les humains qui souffrent et souffriront bien davantage dans les décennies à venir. C'est notre inaction, notre résistance au changement et notre indifférence devant le sort de l'autre qui finiront par avoir raison de nous.

Victor-Olivier Hamel-Morasse
Trois-Rivières, le 25 septembre